



CABINET ROUX

ASSURANCE ET GESTION DE SINISTRE SIMPLE

Cet atelier est dédié à l'ensemble des acteurs du monde de l'entreprise en charge, de façon directe ou indirecte, de l'assurance. Conseillers, collaborateurs, directeurs administratifs et financiers, chefs d'entreprise, vous aurez à l'issue de cet atelier une vision plus précise des points clés de l'assurance et du règlement de sinistres simples.

L'ensemble de nos équipes est sensibilisé à la question de l'accueil des personnes en situation de handicap. Nous adaptons nos interventions aux besoins exprimés. Notre référente handicap est à votre écoute.

PUBLIC : Toute personne souhaitant acquérir des compétences en assurance dans le cadre de l'entreprise

PRÉREQUIS : Connaître le monde de l'entreprise

DURÉE : 3h30

HORAIRES : 1 ½ journée en matinée ou après-midi

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- ◆ Minimum : 5
- ◆ Maximum : 10 (*pour un effectif supérieur, nous contacter pour un devis personnalisé*)

LIEU : 1 rue Benjamin Franklin 44800 SAINT-HERBLAIN (*ou lieu déterminé avec vous*) ou en visio (*le présentiel reste à privilégier*)

INTERVENANT : Expert Cabinet Roux, accompagné d'un membre de l'organisation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser au minimum 15 jours avant le début de l'atelier

En amont, Cabinet Roux organisera un échange avec le donneur d'ordre afin de recueillir les attentes et besoins spécifiques.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- ◆ RAPPEL
 - > Le contenu du contrat d'assurance
 - > Garder un contrat d'assurance à jour
- ◆ LES CONSÉQUENCES DE MAUVAISES DÉCLARATIONS
 - > La règle proportionnelle
- ◆ LES CONSÉQUENCES D'UN MAUVAIS ENTRETIEN
 - > La vétusté
- ◆ L'ANALYSE DU CONTRAT D'ASSURANCE
- ◆ LA GESTION DE SINISTRE SIMPLE
 - > Différences entre sinistre simple et complexe
 - > Les différents types d'expertise
 - > Les premières mesures en cas de sinistre
 - > Construire une réclamation en cas de Sinistre simple
 - > La perte d'exploitation
 - > Le délai de reconstruction



CABINET ROUX

Éléments matériels :

- > Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de l'atelier (*prise de note possible*)
- > Pages de notes mises à disposition, avec les intitulés des chapitres abordés

TARIF

- > A partir de **350€ HT** par participant
- > **150€ HT** de frais de dossier
- > **150€ HT** de location de la salle du Cabinet Roux ou frais de déplacement au réel si l'intervention se déroule hors les locaux du Cabinet Roux

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer en cas d'adaptation pédagogique nécessaire ou souhaitée (*ce montant sera déterminé en fonction des demandes et besoins spécifiques*)

Un devis complet vous sera envoyé en amont de toute organisation ou réservation.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE ET INTERVENANT

Chaque atelier est placé sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme ; le bon déroulement est assuré par l'intervenant désigné par l'organisme.

CONTACT

Mme Venise Jablanczy-Mocques

Coordonnatrice de l'organisme de formation Cabinet Roux

Tel : 06 62 64 67 58

Mail : venise.jablanczy-mocques@cabinet-roux.com